

Rapport n°17

**Accusentu per una dumanda di suvvenzione
di travagli di ristoru per a facciata è u fruntone
di l'oratoriu di a cunfraterna San Roccu**

Approbation de la demande de subvention de travaux de restauration de la façade et du fronton de l'oratoire de la confrérie Saint Roch

La confrérie Saint Roch a été instituée à Bastia en 1588. La chapelle, servant à cette époque d'oratoire à ses membres, a été construite une première fois en 1590. Puis en 1604, l'édifice primitif a été démolie et reconstruit dans ses proportions actuelles au moment du percement de la rue Napoléon.

Depuis le 26 juin 2007, l'oratoire de la confrérie Saint Roch est classé au titre des Monuments Historiques.

En 1911, la façade a été entièrement redécorée dans le style néoclassique par l'architecte bastiais Jean-Louis Guasco.

A ce jour, l'oratoire Saint Roch présente un certain nombre de désordres menaçant sur le long terme la durabilité de l'édifice (altérations globales des enduits de façade, fissures et cassures au niveau du fronton, défaillances des systèmes d'évacuation des eaux de pluie...).

La Ville entend entreprendre une campagne de restauration de l'oratoire en débutant par la façade et le fronton. Pour cela, elle a fait réaliser, en 2025, une étude préalable qui a permis de chiffrer les travaux.

Ceux-ci s'élèvent à 245.047,75 € HT auxquels il convient d'ajouter 20.000 € pour les études, diagnostics, missions de CSPS et CT et 12% de mission de maîtrise d'œuvre, soit un total de 294.453,48 € HT pour l'ensemble de l'opération. Celle-ci est éligible à une subvention de la Collectivité de Corse, conformément à son guide des aides du Patrimoine (patrimoine immobilier classé), selon le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Libellé	Montant H.T. en €	Libellé	Montant H.T. en €
Travaux de restauration de la façade et du fronton de l'oratoire de la confrérie Saint Roch	294 453,48 €	CdC (50%) Ville (50%)	147 226,74 147 226,74
Total dépenses	294 453,48 €	Total recettes	294 453,48

En conséquence, il est proposé :

- D'approuver l'opération concernant les travaux de restauration de la façade et du fronton de l'oratoire de la confrérie Saint Roch ainsi que le plan de financement,
- D'autoriser Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à cette opération.

SYNTHESE

A Cità dà acunsente per un'uperazione di ristoru di a facciata è di u fruntone di l'oratoriu classificatu, per un costu tutale di 294 453 € HT, finanzatu à 50 % da a Cullettività di Corsica.